

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 CDF MIX FÉMININ



Moto-Club : Moto Club Bellémois

E-mail : mcbellemois@gmail.com

Téléphone : 0763054410

Organisateur technique : GIGAN Ingrid

N° d'épreuve FFM : 626

Date : 14 juillet 2023

Lieu : Bellême

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	FLEURY Hubert	Licence : 078235
Délégué FFM (Président de jury)	LAINÉY Cyrille	Licence : 103761
Membre du Jury	CLERQUIN Henri	Licence : 001195
Membre du Jury	DURAND Philippe	Licence : 024469
Commissaire technique responsable	CACHELEUX Jérôme	Licence : 057497
Responsable du chronométrage	SEGOUIN Eliane	Licence : 022141

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

MX FÉMININ SCRATCH

Age : 15 ans minimum
Licences : NCO / Inter / LUE
Cylindrée : Classes 2, 3 & 4
Plaques : Numéro blanc sur fond bleu

MX FÉMININ 125

Age : De 13 à 20 ans*
Licences : NCO / Inter / LUE / NJ
Cylindrée : 125cc 2T
Plaques : Numéro blanc sur fond bleu

*Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	MOENNE-LOCCOZ Romain		
Nombre de secouristes	14	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Mamers	Temps de trajet (en min)	15 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain des Rois**
Adresse **Chemin de la guinguette 61130 Bellême**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1670 m**
Largeur minimum de la piste **7 m**
Largeur de la grille **30 m**
Longueur de la ligne droite de départ **90 m**
Nombre d'OCP* **24**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**
En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **30 Mars 2023**

MOTO CLUB BELLEMOIS
61130 BELLÊME

VISA DE LA LIGUE

DATE:

LIGUE
MOTOCYCLISTE DE
LA
NORMANDIE
Date : 2023.06.08
10:07:32 +02'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **09/06/2023**
NUMÉRO: **23/0594**

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	MOENNE-LOCCOZ Romain		
Nombre de secouristes	14	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Mamers	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Terrain des Rois	Longueur du circuit	1670
Adresse	Chemin de la guinguette 61130 Bellême	Largeur minimum de la piste	7
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	90
		Nombre d'OCP*	24
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	45
En manche :	45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais :	30
En manche :	30

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **30 Mars 2023**


MOTO CLUB BELLEMOIS
61130 BELLÊME

VISA DE LA LIGUE

DATE:

LIGUE MOTOCYCLISTE DE NORMANDIE

Signature numérique de LIGUE MOTOCYCLISTE DE NORMANDIE
 Date : 2023.06.08 09:52:17 +02'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **09/06/2023**

NUMÉRO: **23/0594**


 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org



Moto-Club : Moto Club Bellémois
Date : 13 Juillet 2023
Lieu : Bellême



**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15H00	20H00	Contrôles administratifs	Toutes	
15H00	20H00	Contrôles techniques	Toutes	

Moto-Club : Moto Club Bellémois

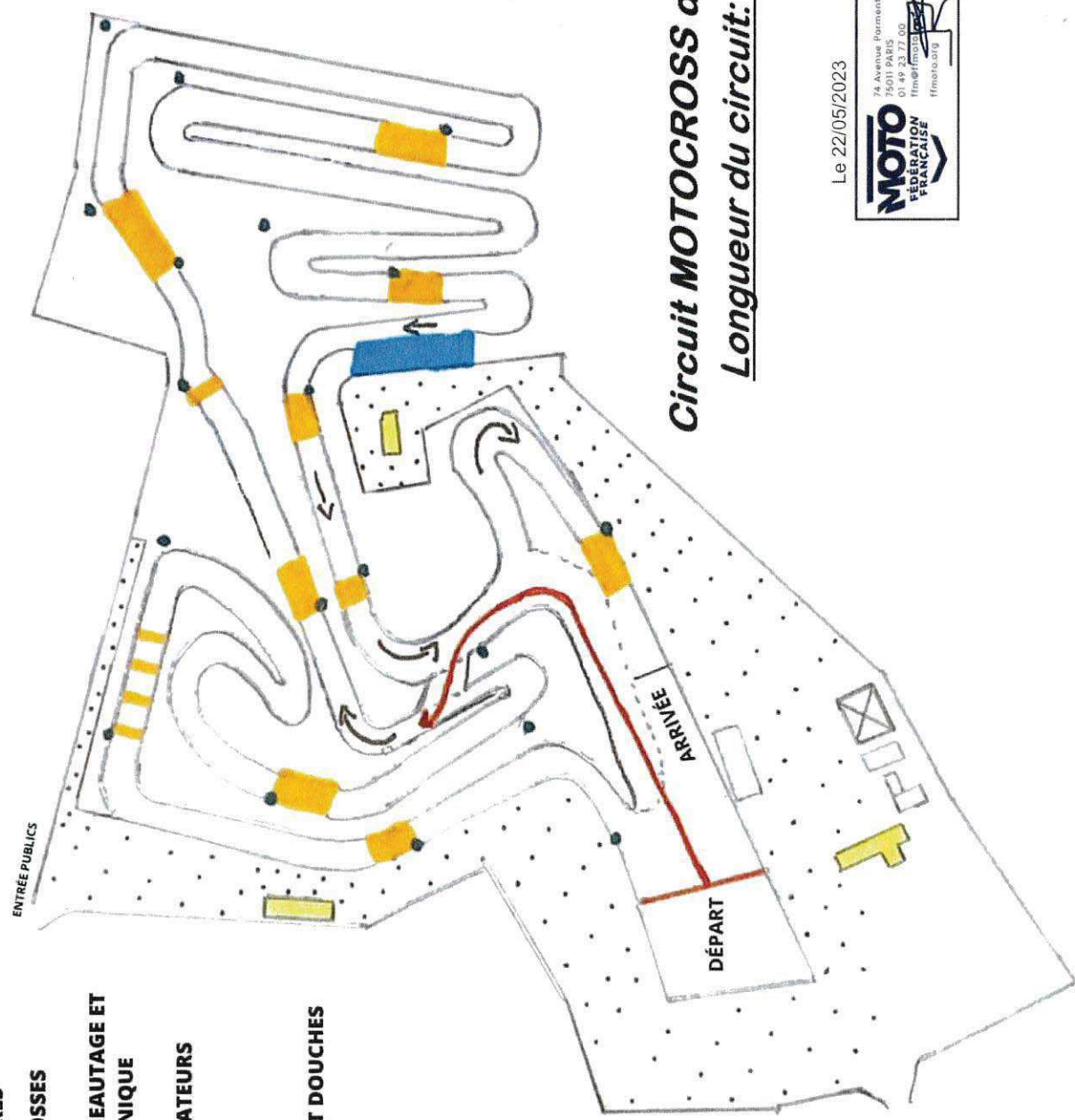
Date : 14 Juillet 2023

Lieu : Bellême

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
7h00	8h00	Contrôles administratifs		
7h00	8h00	Contrôles techniques		
8h00	8h20	Essais Libres + Chronos	Trophée MX Passion	15 min
8h25	8h45	Essais Libres - Groupe A	MX Féminin	20 min
8h50	8h55	Test de départs - Groupe A	MX Féminin	5 min
9h00	9h20	Essais Libres - Groupe B	MX Féminin	20 min
9h25	9h30	Test de départs - Groupe B	MX Féminin	5 min
9h35	9h55	Essais Libres	Side Car Grand Ouest	20 min
10h00	10h20	Essais Libres + Chronos	Championnat Ligue 125 cc	10 + 10 min
10h25	10h45	Chronos Qualificatifs - Groupe A	MX Féminin	20 min
10h50	11h10	Chronos Qualificatifs - Groupe B	MX Féminin	20 min
11h15	11h35	Essais Chronométrés	Side Car Grand Ouest	20 min
11h40	12h00	Manche 1	Trophée MX Passion	15 min + 1 T
12h00	13h30	Repas		
13h30	13h35	Tour de reconnaissance	MX Féminin	5 min
13h40	14h10	Manche 1	MX Féminin	20 min + 2 T
14h15	14h40	Manche 1	Championnat Ligue 125 cc	20 min + 1 T
14h45	15h05	Manche 1	Side Car Grand Ouest	15 min + 1 T
15h10	15h30	Manche 2	Trophée MX Passion	15 min + 1 T
15h30	15h35	Tour de reconnaissance	MX Féminin	5 min
15h40	16h10	Manche 2	MX Féminin	20 min + 2 T
16h15	16h30	Entracte + Remise de prix		
16h35	16h55	Manche 2	Side Car Grand Ouest	15 min + 1 T
17h00	17h25	Manche 2	Championnat Ligue 125 cc	20 min + 1 T
17h30	17h50	Manche 3	Trophée MX Passion	15 min + 1 T
17h55	18h15	Manche 3	Side Car Grand Ouest	15 min + 1 T
18h20	18h45	Manche 3	Championnat Ligue 125 cc	20 min + 1 T
19h00		Remise des Prix		



- COMMISSAIRES
- SAUTS ET BOSSES
- ZONE PANNEAUTAGE ET MÉCANIQUE
- ZONE SPECTATEURS
- BUVETTES
- TOILETTES ET DOUCHES



Circuit MOTOCROSS de BELLEME (61)
Longueur du circuit: 1670 mètres

Le 22/05/2023

